ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE 2025
PARIS – 28 MARS 2026

L'Assemblée Générale a débuté à 9h15 sous la présidence de Jean-Luc DENECHAU.

Il a d'abord été rendu hommage aux personnes disparues en 2025 et début 2026.

La Secrétaire Générale Anne DOS SANTOS a ensuite procédé aux rappels importants dont les procédures de vote puis passé la parole à Eric MARLIOT, Directeur de la Fédération, pour la présentation des consignes sur le fonctionnement du boitier de vote électronique en présentiel et du dispositif de vote distance pour les délégués ultra-marins.

A 10 heures, l'Assemblée générale disposait de plus de 83 présents et représentés totalisant 77 808 voix sur 132 inscrits pour 97 362 voix.

* Il a été procédé au vote du **procès-verbal** de l'assemblée générale du 29 mars 2025 qui a été adopté à l'unanimité.

* Présentation du **rapport moral du Président**.

* Dans le cadre du **rapport financier 2025**, le Trésorier, Ed RUSSO a présenté les résultats de l'exercice 2024 et le commissaire aux comptes a présenté ses rapports. L'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos, des rapports des commissaires aux comptes incluant les conventions réglementées :** Résolution adoptée à l'unanimité.

Concernant **l'affectation du résultat**, la résolution ***"L'Assemblée Générale de la FFVoile décide d'affecter le résultat 2024, soit 68 244 euros, en report à nouveau",*** a été votée à l'unanimité.

* Le **budget prévisionnel 2026** a été présenté par le Trésorier, Ed RUSSO ; Budget voté à l'unanimité.

* Les délégués ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations 2027** des membres affiliés.
Lecture de la résolution a été faite :
" L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations 2027 à 325 € par membre affilié ".
Adoption de la résolution à 95,3%.

* *Les résolutions sur les modifications ont été adoptées pour les statuts à 83,2%, pour le règlement Intérieur à 96,00% et pour le règlement financier à l'unanimité.*

* Enfin, lecture a été faite par la Secrétaire Générale de la résolution ci-après soumise au vote des délégués :
" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, ou, en cas d'urgence au Bureau exécutif, par décision du 28 mars 2026, Afin de procéder (I) aux éventuelles modifications des Statuts et des Règlements intérieur et financier qui seraient imposées par le Ministère chargé des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale ou (III) à celles qui consisteraient à de simples corrections purement rédactionnelles.
Le cas échéant, ces modifications seront immédiatement portées à la connaissance des membres de l'assemblée Générale ".
Adoption à 93,9%.

* L'**expérimentation des licences et titres fédéraux** a été présentée par la Secrétaire générale suivie de questions/réponses dans l'assemblée.

* La **synthèse de la surveillance médicale** des sportifs de Haut Niveau a été présentée par le médecin coordonnateur, Olivier CASTAGNA.

* Jean-Luc DENECHAU a remis la **médaille d'or** de la Fédération Française de Voile à Jean KERHOAS, Marie-Pierre CHAURAY et Jean-François COUR.

* Romain GAUTHIER, président de la Commission Centrale d'Arbitrage, a honoré Yves COIGNET en lui remettant l'honorariat décerné aux arbitres pour leur carrière.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la FFVoile clôture cette Assemblée Générale 2025 à 12H30.

[Site AG 2025 : https://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2025/Index.asp]